

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

LOIRE - PARC NATUREL DU PILAT



BULLETIN MUNICIPAL

H I V E R 2 0 0 1 / 2 0 0 2

Sommaire

Le mot du Maire	1	Naissances	10
Finances communales	2	Mariages	11
Éclairage public	3	Libre parole aux Associations	
Maison des Association	3	❖ Syndicat d'initiative	12
Centre Multimédia	4	❖ Club Joie de Vivre	12
CCAS Portage des repas	4	❖ ADMR	12
L'École	5	❖ Anciens d'AFN	13
Centre de loisirs périscolaire	5	❖ Noël de Partage	13
Lieu d'accueil parents-enfants	6	❖ Ateliers Liberté	13
La Passerelle	6	❖ Amis du Val du Ternay	14
Vie pratique	7	❖ Sou des écoles	14
Employés communaux	7	❖ Karaté Club	15
Subventions	8	❖ Union musicale	15
Vacances scolaires	8	❖ Boule du Ternay	16
Décès	9	❖ Bibliothèque municipale	16
		❖ Radio d'Ici	16
		❖ Tennis Club Pirailon	17

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 11 h 30 et
de 13 h 30 à 15 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Permanence du Maire : mardi de 10 h 30 à 12 h et sur r.d.v.

Tél. 04 77 51 51 11

NUMÉROS À RETENIR

Mairie : Tél. 04 77 51 51 11

Fax 04 77 51 50 79

Pompiers : 18

Médecins : 04 77 51 56 55

C.H. Annonay : 04 75 67 35 00

Urgences : 04 75 33 33 33

Pharmacie : 04 77 51 51 69

Poste : 04 77 51 52 74

Culte catholique : 04 77 39 63 40

Syndicat d'Initiative : 04 77 51 51 11

NOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE est en place depuis neuf mois maintenant.

Cette première année aura permis de finaliser certains projets :

- aménagement du quartier du Faubourg, après des travaux d'assainissement et du réseau d'eau potable.
- L'équipement du bâtiment de la salle des fêtes avec salle de cinéma et de spectacle est terminé depuis six mois.
- Assainissement Montée des Fabriques ; ce chantier difficile a été terminé fin octobre.
- L'enfouissement des lignes électriques et de téléphone à l'entrée de St-Julien (rue de la Condamine, rue Peyronnet) a permis la disparition de tous les poteaux et fils aériens. Ce chantier important a été réalisé avec l'aide du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire).
- aménagement du Centre Multimédia en collaboration avec le SIVU des Inforoutes de l'Ardèche. Installé provisoirement à la mairie, il rejoindra la prochaine Maison des Associations.
- le camping est géré depuis avril 2001 par l'association À TOU VERT. Il devrait être agrée 3 étoiles courant 2002. Bienvenue à M. et M^{me} REMY, gérants nouvellement installés à St-Julien.

Pour l'année à venir, les projets sont nombreux et seront menés en fonction des finances communales et sans augmenter les taux d'imposition :

- Aménagement de la Maison des Associations ; le permis de construire est en cours d'instruction.

- Création de l'Espace Multiloisirs au Pré Battoir, étude en cours avec un cabinet d'Architecture.
- Réalisation du lotissement de la Bégude. Nous lançons les appels d'offres début janvier pour mettre à disposition les terrains lotis courant juin.
- Construction de terrains de tennis à côté du terrain de foot municipal.

La situation financière de la commune est à l'heure actuelle tout à fait équilibrée et laisse apparaître une solide capacité de financement. En 2002, le poids de l'annuité de la dette baissera sensiblement.

En ce début d'année 2002, j'adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à toute la population de St-Julien.

Meilleurs vœux aux associations qui animent le village et en particulier à CINÉMOLETTE, toute nouvelle association en charge du cinéma.

Meilleurs vœux au personnel municipal avec deux nouveaux : Céline DELGADO pour le C.L.S.H. (Centre de Loisirs) et Emmanuel DELORME chargé du Centre Multimédia.

Meilleurs vœux de bonne santé à tous nos anciens, la Municipalité les invite au traditionnel repas, le dimanche 28 avril à la Salle des fêtes.

Bonne Année 2002.

Votre Maire,
FRANÇOIS TIOLLIER

En ce début d'année 2002, j'adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à toute la population de St-Julien.

AVIS DU MAIRE

Avis aux débitants de boissons et aux associations

Les demandes de prolongation d'ouverture d'un débit de boissons ou d'ouverture d'un débit exceptionnel et temporaire de boissons (buvette) devront parvenir en mairie quinze jours au moins avant la date prévue de la manifestation. Toute demande parvenue hors délai ne sera pas acceptée.

Les finances communales

Les finances communales sont ponctuées de trois rendez-vous annuels.

En début d'année, le Conseil Municipal établit le Budget Primitif qui prévoit les dépenses et les recettes pour l'année civile, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Au mois de juin, le Compte Administratif fait le bilan de la gestion communale du précédent exercice.

Au début du second semestre, le vote du Budget Supplémentaire permet d'ajuster les prévisions de début d'année et de prendre en compte l'Excédent ou le Déficit constaté au Compte Administratif (au cours des trois derniers mandats il n'y a eu que des excédents).

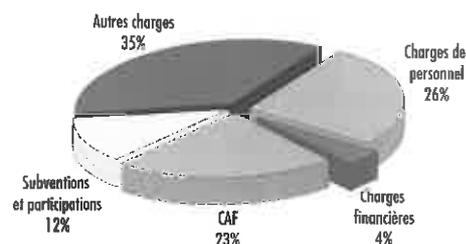
À titre d'exemple, si on estime que certains travaux ne seront pas possibles dans l'année en cours, on reportera les sommes allouées sur d'autres lignes sous estimées. Le Percepteur intervient à ces trois étapes en nous conseillant dans le montage des budgets et en les contrôlant une fois finis ; ce sont aussi ses services qui établissent le Compte Administratif.

L'année 2002 voyant l'arrivée de notre nouvelle monnaie, pour la première fois nous avons établi le Budget Primitif en Euro. Au cours de la réunion préparatoire, M. Granger, percepteur du canton, nous a présenté une analyse de la situation financière de la commune par une étude menée sur les trois dernières années (1998 à 2000) ; je me propose d'en faire un résumé dans les lignes qui suivent.

La commune dégage un résultat bénéficiaire qui lui permet de constituer une Capacité d'Auto-Financement (C.A.F.) propre à participer aux investissements et/ou remboursement des emprunts. En 2000 la CAF était supérieure de 9% à la moyenne départementale.

Les charges courantes de fonctionnement ont augmenté entre 1998 et 2000 et sont de 15% supérieures à la moyenne départementale ; celles de personnel sont restées à 12% au-dessus de cette moyenne. Le poste achats et petits travaux a représenté une part importante de cette augmentation dont une partie est liée à l'arrivée de Bernard ESCOFFIER comme plâtrier peintre dans l'équipe communale. En effet, l'excellent travail qu'il fait était en partie pris en investissement par appel d'offre auprès d'entreprises spécialisées. Il convient de noter que son embauche à temps partiel fait l'objet d'une forte participation de l'État. Enfin, la mise en place de nouveaux services comme la Garde Périscolaire et le CLSH (centre de loisir sans hébergement) pour les enfants de l'École a été aussi source de nouveaux frais.

Les produits de fonctionnement sont essentiellement constitués par les dotations et participations (58%) et la fiscalité (32%). On note un accroissement de cette dernière du fait d'une revalorisation de certaines bases (maisons classées insalubres et qui ne l'étaient plus, etc.) et d'un apport de population.



La CAF participe fortement au financement des investissements et cela a permis de procéder à un désendettement de la commune et ne faisant pas appel à l'emprunt en 1999 et 2000. La dette représente 2798F par habitant soit 31% de moins que la moyenne départementale. La solvabilité d'une commune s'apprécie en année de CAF pour rembourser la dette totale. Ce ratio est de 3,12 ans chez nous ; la norme étant de 5 ans. Nous avons donc une marge de manœuvre intéressante à une époque où les taux d'emprunts sont bas.

En conclusion, la situation financière de la commune est globalement bonne. On voit que le fonctionnement et les investissements sont étroitement liés par la capacité d'autofinancement, en effet si l'on ne dégage pas suffisamment de CAF on doit, soit renoncer à des investissements, soit emprunter. L'emprunt va par la suite générer des charges, etc. Il convient donc de contenir les charges de fonctionnement afin de pouvoir dégager une CAF qui permettra d'équiper la commune.

Pour terminer ces quelques lignes, voici nos projets d'investissement pour 2002 :

- Aménagement de la maison des associations : 200 000 € (1 300 000 F)
- Installation d'un espace multisports : 107 000 € (700 000 F)
- Voirie communale : 62 500 € (410 000 F)
- Réalisation de deux courts de tennis : 65 560 € (430 000 F).

Comme vous aviez pu le lire dans le bulletin municipal précédent, des travaux importants d'éclairage et de mise en souterrain des lignes EDF et France Télécom ont été réalisés cet été.

Avec ces photos avant et après travaux, vous pourrez apprécier la différence.

CLAUDE RAGONNEAU

Éclairage public



AVANT



AVANT



APRÈS



APRÈS

Maison des Associations

Ce bâtiment va devenir la Maison des Associations.

Le coût total de la remise en état devrait avoisiner la somme de 1 250 000 F HT (190 561 €) avec l'aide espérée du Conseil Général à hauteur de 40 % sur un million de francs. D'autres aides sont souhaitées pour l'installation de la bibliothèque et du syndicat d'initiative.

L'aménagement intérieur se décomposera de la façon suivante :

- au rez-de-chaussée le local d'accueil du Syndicat d'Initiative avec, en face, une salle d'exposition, salle qui sera polyvalente pour accueillir l'école de musique.
- au premier étage, la Bibliothèque sera installée sur 80 m² avec salle de

lecture et divers.

- au deuxième étage, d'un côté le Centre Multimédia et de l'autre, des salles de réunions pour les associations.
- au troisième étage, sous les combles, un aménagement sera réalisé pour des ateliers culturels et artistiques.

Devant le bâtiment, face à nos commerces, un espace paysagé sera aménagé à la place de l'ancienne bascule.

Cette opération paysagère sera subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 50 % sur 100 000 F HT de travaux.

La municipalité espère faire de ce bâtiment un espace agréable où les gens se sentent bien.

CLAUDE RAGONNEAU

Après avoir, en 2000, installé la paroisse dans l'ancienne mairie, la municipalité va entreprendre cette année la réhabilitation de l'ancienne cure.

Centre Multimédia

Le 4 mars 1998, la commune de St-Julien-Molin-Molette a été la première dans la Loire à adhérer au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche. En 2000, la commune a fait acte de candidature pour accueillir un centre de communication. Le projet a été accepté et le premier centre de communication des Inforoutes hors-département a ouvert en juin 2001.

Il se trouve actuellement dans les locaux de la Mairie de St-Julien et sera à terme transféré dans la Maison des Associations qui est en cours de réhabilitation. L'avancée des nouvelles technologies dans le milieu rural reste une des priorités du SIVU qui montre sa détermination avec ce nouvel exemple.

Ainsi, 6 mois après son ouverture, le centre de St-Julien-Molin-Molette commence à s'intégrer dans la vie des habitants du village qui viennent de plus en plus nombreux pour se connecter à Internet, s'initier à l'informatique, consulter des CD-roms ou tout simplement créer des documents avec l'aide des logiciels présents sur le matériel mis à disposition du public.

Ce centre multimédia a aussi la mission de créer un site Internet qui permettra aux touristes de mieux connaître l'histoire et ce qui se fait dans le village et aux Pirailions de se tenir au courant des manifestations qui auront lieu tout au long de l'année. Ce site sera mis en ligne en janvier 2002 à l'adresse :

<http://www.st-julien-molin-molette.fr.st>

Horaires du centre multimédia :

mardi	9h30-12h et 16h-20h
mercredi	9h30-12h et 14h-20h
jeudi	16h-20h
vendredi	14h-20h
samedi	14h-19h

Pour l'instant le plus jeune usager du centre a 9 ans ; quant au plus âgé, il a dépassé les 70 printemps ! Alors n'hésitez pas à franchir le pas, venez découvrir les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTC) et jouer avec la souris.

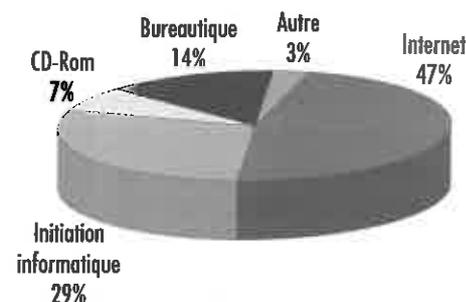
Bienvenue à tous.

Contact : Emmanuel DELORME
04 77 51 52 18.

Les tarifs des différents services :

1,55 €	1/2 heure d'Internet
0,75 €	1/2 heure de bureautique
0,15 €	Impression laser NB (5 pages gratuites)
4,60 €	Heure d'initiation
15,25 €	Carte Internet 6 heures
4,60 €	Carte Laser (40 impressions)

Voici un graphique récapitulant l'exploitation du centre depuis son ouverture :



CCAS - Portage des repas

N'hésitez pas à profiter d'un service qui peut vous faciliter la vie occasionnellement ou sur une plus longue durée.

Après quelques mois d'arrêt, le portage de repas recommence à St Julien.

La formule n'a pas changé. C'est toujours la Maison de Retraite de Bourg-Argental qui confectionne les plateaux repas. Ils sont livrés tous les jours à votre domicile à partir de 11h-11h30, les barquettes sont à réchauffer de préférence au micro-ondes, après avoir enlevé le film protecteur, mais si vous ne possédez pas de four micro-

ondes, ne vous privez pas de ce service, vous pouvez aussi réchauffer votre repas à votre convenance.

Vous devez vous inscrire en Mairie 48 heures à l'avance, au n° de téléphone suivant :

04 77 51 51 11.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, la conseillère municipale déléguée du CCAS pourra se rendre à votre domicile sur votre demande.

Notre école vit et donc évolue dans ses effectifs et son aménagement.

Il y a onze ans, alors que l'école accueillait trois classes, il était question de supprimer un poste d'instituteur pour manque d'effectif. Trois ans plus tard la situation se retournait, puisqu'une quatrième classe était créée.

En 1989, l'aménagement intérieur de la classe de maternelle recevait le 1^{er} prix des Trophées FIBRA. En 1993, la classe supplémentaire (la 4^{ème} classe)

était aménagée au 2^{ème} étage de l'école, et depuis se sont aussi installés ou réinstallés la bibliothèque, la salle informatique, le bureau du directeur.

Le nombre d'élèves augmente (98 à la rentrée dont 1/3 en maternelle), les moyens pédagogiques et les activités changent, c'est pourquoi chaque année l'école se réadapte au mieux pour accueillir les élèves.

J.-M. COFFY,
responsable Ecole
au Conseil Municipal

Notre école

Mon travail au centre de loisirs périscolaire :

Avec ma petite auto, je file à Bourg-Argental

Des containers je charge, je trimbale

De retour sur la commune, le couvert j'installe

Et vers 11h20, je cours à l'école communale

Là, je regroupe des petits, des grands, des enfants morfals

Qui ne pensent qu'à parler, manger, c'est normal

D'un repas copieux – on se régale !

Dans la salle de jeux, nous nous occupons, c'est un moment génial

De 16h30 à 18h, nous nous retrouvons au centre de loisirs

Pour un goûter où chacun mange ce qu'il désire

Il ne nous reste plus qu'une heure pour chanter, jouer, bricoler – quel délire !

Qu'est-ce qu'un centre de loisirs périscolaire ?

On y trouve :

- du personnel d'encadrement qualifié
- un travail collectif
- des espaces d'accueil variés et sécurisés
- une restauration conviviale et de qualité
- une gestion administrative
- des moyens financiers pour mener à bien nos activités.

Actuellement les objectifs de l'équipe sont :

- inciter les enfants à goûter
- développer leur créativité
- apprécier les jeux en équipe
- appliquer des règles de vie
- responsabiliser l'enfant en collectivité.

YVETTE GRENIER, la directrice.

Centre de loisirs périscolaire

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE VILLAGE

Depuis quelques mois, un certain laisser-aller s'est installé dans les rues de notre bourgade :

- Divagation des chiens avec des excréments un peu partout,
- Poubelles déposées sur la voie publique n'importe quel jour de la semaine.

Nous vous rappelons que le ramassage se fait le mardi et le vendredi en début d'après-midi.

Évitez donc de mettre vos ordures n'importe quand, les chiens errants déchirent les sacs.

Vous avez à votre disposition des containers en bois pour mettre vos ordures. Surtout ne les mettez pas en vrac mais dans des sacs correctement fermés (les éboueurs ne ramassent pas le vrac à l'intérieur des containers).

Pendant la saison estivale, les îlots de fleurs ont été dégradés par les chiens.

Nos points propreté ne méritent souvent pas leur appellation.

N'attendez pas que les autres vident vos cartons de verre ou autres. Un peu de civisme et tout sera mieux pour tous.

Ne prenez pas les employés municipaux pour vos « larbins » !

Ne croyez-vous pas que si chacun faisait un effort, nous pourrions avoir un village plus accueillant ?

Respectons-le ainsi que sa population.

CLAUDE RAGONNEAU

Lieu d'accueil parents-enfants « La récréation »

Ouvert à tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles

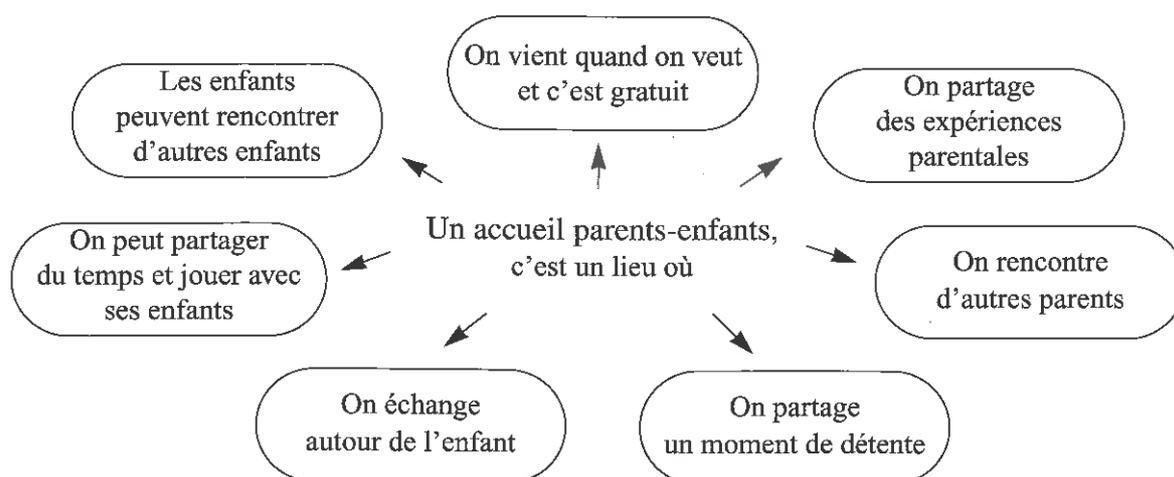
C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux adressé à tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte référent : parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

C'est un lieu gratuit, ouvert à tous, sans inscription, tous les 3^e mardis du mois, à la salle des fêtes de St Julien Molin Molette, de 14h à 17h. Cet accueil se fait avec la participation de professionnels de la famille et de la petite enfance.

Vous trouverez à votre disposition du matériel de développement psychomoteur, des jeux de loto, de domino, de la pâte à modeler, des puzzles, des ballons, des livres, des jeux éducatifs pour les petits et les grands.

Le prochain accueil aura lieu le mardi 8 janvier 2002.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Corinne Pichon à l'Espace Socio-culturel de la Dôme à Bourg-Argental. Tél : 04 77 39 11 48.



Salle de cinéma et spectacle « La Passerelle »

La salle de cinéma et de spectacle a ouvert ses portes. La première projection cinématographique a eu lieu le 12 juillet et le premier spectacle le 23 novembre.

Pour ce qui est du cinéma, la salle La Passerelle a vu se créer une association présidée par Antoine BAILLAUD et nommée « Cinémolette ». Cette dernière se charge de la programmation des films, à savoir deux projections par mois, le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois à 20h30, plus quelques projections scolaires destinées aux enfants et quelques événements comme la venue de Pierre Meunier avec des courts métrages. Pour se tenir au courant, n'hésitez pas à vous rendre dans les magasins de St-Julien où vous trouverez le dépliant mensuel de la programmation.

En ce qui concerne les spectacles, la Compagnie des Chercheurs d'Air a fait la première prestation dans la salle le 23 novembre dernier avec son spectacle « Piccolo Mâ », suivi du Téléthon le 8 décembre. Durant l'année 2002, un agenda des spectacles devrait

être élaboré, avec notamment la troupe de théâtre des « Burdivents » le 26 et 27 avril, le festival de chanson pendant l'été 2002 (organisé par l'association « Musiques à l'Usine »), le concert-spectacle des Zourilles (date non déterminée) et bien d'autres spectacles encore...

En résumé, La Passerelle, c'est :

- 200 places assises,
- une scène de 57 m² avec 2 loges équipées (miroirs, toilettes, douche...),
- un équipement son et lumière,
- un équipement cinéma (cabine de projection + écran amovible 7 x 4 m),
- des parkings à proximité,
- un accès facilité pour les personnes handicapées.

À noter la possibilité de louer cette salle. Contact Emmanuel DELORME au 04 77 51 52 18.

Le site Internet de La Passerelle : <http://www.lapasserelle.fr.fm>

Renseignements utiles

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de naissance	À la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance	Gratuit ⁽¹⁾
Extrait d'acte de mariage	À la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage	Gratuit ⁽¹⁾
Extrait d'acte de décès	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, date de décès	Gratuit ⁽¹⁾
Carte d'identité (valable 10 ans) délai d'obtention : 1 mois environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes non découpées, non scannées, 1 extrait d'acte de naissance, 1 justificatif de domicile, prise d'empreinte	Gratuit
<i>Compte-tenu du délai pour l'obtention de la Carte nationale d'identité, il est conseillé de déposer le dossier de demande longtemps à l'avance en cas de besoins impérieux (départ à l'étranger, examens...)</i>			
Passeport (valable 10 ans) délai d'obtention : 10 jours environ	Mairie du domicile	2 photographies récentes, 1 timbre fiscal de 400 F, 1 justificatif de domicile, carte d'identité, livret de famille	400 F
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage		
Législation de signature		Apposer la signature à la mairie	Gratuit
Autorisation de sortie du territoire des mineurs	Mairie du domicile	Carte d'identité du mineur et livret de famille	Gratuit

(1) : joindre une enveloppe timbrée pour envoi par correspondance

Attention

FICHES D'ÉTAT CIVIL

Les fiches d'état civil, qu'elles soient individuelles ou familiales sont supprimées. Elles ne doivent plus être demandées aux citoyens.

Par quoi les fiches d'état civil sont-elles remplacées ?

Pour justifier de son état civil, il suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de son livret de famille, de sa carte nationale d'identité, de son passeport, de sa carte d'ancien combattant, de sa carte d'invalidé de guerre ou de sa carte d'invalidé civil.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Les justificatifs de domicile sont supprimés. Les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile. Il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande.

Sauf pour ce qui concerne :

- l'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un certificat de nationalité
- l'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeports, sorties du territoire, titre de circulation républicain, etc.)

- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil

- l'inscription sur les listes électorales

- l'inscription scolaire et universitaire.

CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française. Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.

En conséquence les certifications ne seront plus délivrées sauf si une administration étrangère le demande.

Service Administratif

Eliane Martin, *Secrétaire de Mairie*
Marie-Claire Bruyère, *Agent administratif qualifié*

Service Technique

Christian Dorel, *Agent technique principal*
Laurent Richard, *Agent d'entretien qualifié*
Jean-Paul Geourjon, *Agent d'entretien*
Bernard Escoffier, *CEC* entretien-rénovation des bâtiments*
Christiane Souvignet, *Agent d'entretien (nettoyage salle des fêtes, aide surveillance cantine)*

Les employés communaux

Service École - Cantine - CLSH*

Yvette Grenier, *ATSEM*, Responsable animation CLSH (cantine + garderie périscolaire) + ménage Mairie*
Magali Cancade, *ATSEM, Aide maternelle + cantine + CLSH*
Monique Quiblier, *ATSEM, Aide maternelle*
Emmanuel Delorme, *Emploi jeune : Inforoutes de l'Ardèche*
Céline Delgado, *Agent d'animation*

*CEC : Contrat Emploi Consolidé

*CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle

Points noirs paysagers

Aujourd'hui les particuliers peuvent bénéficier d'une aide de 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 7600 F pour :

- des travaux de résorption d'éléments disgracieux du paysage,
- des opérations de requalification ou d'enlèvement d'un « point noir paysager ».

S'adresser à la Communauté de
Communes de la Déôme.
Tél : 04 77 39 69 21

Les travaux éligibles sont :

- enduits de façade ou rejointoiement
coût plafonné à 33 € TTC / m²
- peinture de façade
coût plafonné à 11 € TTC / m²
- démolition avec enlèvement de gravats
coût plafonné à 76 € TTC / m²
- traitement des abords
coût plafonné à 30 € TTC / m²

Intégration paysagère des bâtiments agricoles

Les agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide de 50 % du montant HT des travaux, plafonnée à 9000 € pour des travaux visant à une meilleure intégration paysagère du bâti agricole dans le paysage.

S'adresser à la Communauté de
Communes de la Déôme.
Tél : 04 77 39 69 21

Les travaux éligibles sont :

- peinture de façades
coût plafonné à 11 € HT/m²
- enduits de façade
coût plafonné à 33 € HT/m²
- coloration de toitures
coût plafonné à 4,50 € HT/m²
- enlèvement de dépôts et gravats
coût plafonné à 76 € HT/m²
- traitement des cours et voies
coût plafonné à 30 € HT/m²

Création de haies bocagères

Les particuliers et les associations peuvent bénéficier d'une aide de 30 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 13,72 € par mètre linéaire pour l'implantation de haies bocagères.

S'adresser à la Communauté de
Communes de la Déôme.
Tél : 04 77 39 69 21

Pour être éligibles, ces plantations devront être réalisées avec des essences indigènes, et représenter un linéaire minimum de 50 mètres.

Les pétitionnaires devront signer une convention garantissant l'entretien sur les trois premières années.

Vacances scolaires pour 2002

(Arrêté du 28.11.00,
Journal Officiel du 06.12.2000)

Hiver :

Zone A : samedi 9 février 2002 – lundi 25 février 2002

Zone B : samedi 2 février 2002 – lundi 18 février 2002

Zone C : samedi 16 février 2002 – lundi 4 mars 2002

Printemps :

Zone A : samedi 6 avril 2002 – lundi 22 avril 2002

Zone B : samedi 30 mars 2002 – lundi 15 avril 2002

Zone C : samedi 13 avril 2002 – lundi 29 avril 2002

Début des vacances d'été :

samedi 29 juin 2002

Rappel

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances, ainsi que des véhicules, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé

par les bruits émanant de ces lieux privés, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, d'appareils audiovisuels, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, ainsi que ceux résultant de la pratique ou de comportements non adaptés à ces lieux.

Naturellement, tout ça va sans dire, mais...

Décès

RUARD Marie Céline Victorine, le 14 janvier 2001, âgée de 96 ans, veuve de Jean Joseph ORIOL, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

VATINEL Alex Georges Max, le 17 janvier 2001, âgé de 10 mois, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 45 rue de la Modure

TOULON Marie Antoinette Augustavie, le 23 janvier 2001, âgée de 92 ans, veuve de Marius Paul Eugène ESCOFFIER, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

BEULAYGUE Marius Régis, le 7 février 2001, âgé de 88 ans, époux de Jeanne Maria COURBON, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 12 rue de la Modure

THOMAS Léontine Marie, le 15 février 2001, âgée de 98 ans, veuve de Gabriel ESQUIS, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

MARSOT Marie Jeanne Elisabeth, le 15 février 2001, âgée de 91 ans, célibataire, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

RAJDAK Corinne Odette, le 15 février 2001, âgée de 33 ans, célibataire, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *M.A.S. La Condamine*

COLLET Joanna Claudia Marie Louise, le 19 février 2001, âgée de 93 ans, veuve de René Maurice CURNY, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

COMBE Germaine Marie Félicie, le 19 février 2001, âgée de 80 ans, épouse de René Louis VALLAT, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 9 rue Neuve

RICHARD Joséphine, le 6 mars 2001, âgée de 87 ans, veuve de Charles Firmin FOUREL, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

JURINE Marie Louise, le 25 mars 2001, âgée de 97 ans, veuve de André BROSSIER, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

TRANCHAND Eugénie Clémentine, le 21 avril 2001, âgée de 94 ans, veuve de Marius Jean Pétrus MOREL, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

SCHMELZLE André Paul Adrien, le 28 mai 2001, âgé de 67 ans, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 11 rue Neuve

VINCENT Jean Marie Prosper, le 31 mai 2001, âgé de 94 ans, veuf de Jeanne Marie FLACHER, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

FONTENLA DELGADO Dolorès, le 30 juin 2001, âgée de 84 ans, veuve de Claudius RICHAUD, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

PONSON Julie Marie Claudine, le 29 juin 2001, âgée de 91 ans, veuve de Elie Joseph Rémi BEAUVEIL, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

CELLARD Henriette Marie Thérèse, le 24 août 2001, âgée de 83 ans, veuve de Pierre Jean Marie Joseph SOURDILLON, Domiciliée à FÉLINES (Ardèche), Le Village

MORELLON Denise Marie Marcelle, le 8 septembre 2001, âgée de 55 ans, épouse de Claude Pierre Régis ROBIN, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, 2 Drevard

WINTZER François Clément Adolphe, le 29 septembre 2001, âgé de 79 ans, époux de Suzanne Marie Marguerite GIRAUD, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 14 Montée de Drevard

DELOIRE Jean Antoine, le 17 octobre 2001, âgé de 80 ans, époux de Marie Louise FOUGEROLLE, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, 17 rue de la Modure

BONNET Marie Francine, le 14 novembre 2001, âgée de 87 ans, célibataire, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

SEAUVE Virginie Pauline Valentine, le 20 novembre 2001, âgée de 97 ans, célibataire, Domiciliée à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

REYNAUD Antoine Paul, le 17 novembre 2001, âgé de 88 ans, veuf de Maria Francina GIRODET, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

MORELLON Jean Marcel, le 29 novembre 2001, âgé de 80 ans, célibataire, Domicilié à St-Julien-Molin-Molette, *Maison de Retraite*

Naissances



Louka



Lucas



Lindsay



Julie et Noémie



Axel

HALM Mélodie Valérie Françoise, née le 16 janvier 2001 à ROUSSILLON (Isère)

LEGER Louka Fred, né le 19 janvier 2001 à ANNONAY (Ardèche)

DEBOST Lucas Pierre Simon, né le 22 mars 2001 à ST-ÉTIENNE (Loire)

REYNIER Eva, née le 15 mai 2001 à ANNONAY (Ardèche)

TROUILLET Lola Lauriane, née le 5 juillet 2001 à ANNONAY (Ardèche)

CHARNAY Laurie, née le 8 juillet 2001 à ANNONAY (Ardèche)

REMY Lindsay Simone, née le 8 juillet 2001 à ANNONAY (Ardèche)

VIALLAT Andréa Jehanne, née le 8 août 2001 à ANNONAY (Ardèche)

CANCADE Julien Christian Joseph, né le 13 septembre 2001 à ROUSSILLON (Isère)

GALVANO Medhi Clément Antonin, né le 17 septembre 2001 à ST-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)

TROUILLET Théo Jean François, né le 21 septembre 2001 à ST-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)

PEYRACHON Axel, né le 10 octobre 2001 à ST-PRIEST-EN-JAREZ (Loire)

L'HUILLIER Célia, née le 31 octobre 2001 à ST-ÉTIENNE (Loire)

L'HUILLIER Déborah, née le 31 octobre 2001 à ST-ÉTIENNE (Loire)

SAUZÉAT Julie Sylvie Stéphanie, née le 11 novembre 2001 à ANNONAY (Ardèche)

SAUZÉAT Noémie Danielle Barbara, née le 11 novembre 2001 à ANNONAY (Ardèche)

GROS Laurine Georgine Josiane, née le 14 novembre 2001 à ROUSSILLON (Isère)

FARIZON Léo, né le 14 novembre 2001 à ANNONAY (Ardèche)



Célia et Déborah



Théo



Julien



Laurine



Mélodie



Lola

Karen et Jérôme



Mariages

VIALLAT Nathanaël Rodolphe et LANGLOIS Peggy Christine,
Le 10 mars 2001

JULIEN Jérôme John Michaël et MORFIN Karen Marie Juliette,
Le 21 juillet 2001

Syndicat d'Initiative

Le Président et tous les membres du SI vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2002.

C'est un esprit de convivialité, de clarté et de dynamisme que le syndicat d'initiative et son nouveau président veulent instaurer au sein de l'association. De nouveaux projets ou nouvelles idées peuvent être apportés par tous en vous impliquant dans les diverses commissions qui vont être créées prochainement. Mais avant tout, le SI reste attaché à son activité

primordiale qu'est le tourisme, et la mise en valeur du patrimoine architectural, gastronomique, industriel, le blason Art et Nature et tous les gens qui font vivre St Julien (commerçants, artisans, etc.). C'est avec ce nouvel esprit d'ouverture que le SI trouvera un nouvel essor pour St Julien.

Le Président,
CHRISTIAN GOURDON

Club Joie de Vivre

Notre club poursuit ses activités habituelles et souhaite la bienvenue à toute personne qui désirerait adhérer à notre groupe. Nos activités se déroulent tous les jeudis au local situé rue Vieille au rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Ternay » :

à partir de 14h30 : cartes, Scrabble, Rummikub Le rami des chiffres, Rum-

mikub Le rami des lettres à partir de 17h30 : séance de remise en forme pour celles qui le désirent.

Le 18 novembre 2001, une vente a été organisée, tombola enveloppes.

Et nous préparons notre concours de belote le dimanche 3 février 2002.

LES RESPONSABLES DU CLUB

A.D.M.R.

L'Association du service à domicile

La mission première de l'ADMR est de créer, de mettre en place et de gérer des services d'aide et de soins à domicile destinés à tous publics : **de la petite enfance aux personnes âgées, des malades aux handicapés, des familles aux personnes en situation d'exclusion**, l'ADMR propose divers services de proximité adaptés aux besoins de chacun :

L'aide aux familles, lors de difficultés passagères ou de longue durée, par des interventions visant à procurer une aide appropriée à chaque situation (maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, difficultés sociales). Cette aide permet ainsi de maintenir la famille dans son milieu habituel de vie, de préserver l'équilibre de la cellule familiale, éviter la dégradation des situations, favoriser le retour à l'autonomie de la famille. L'aide financière des caisses est possible et variable en fonction du quotient familial.

L'aide aux personnes âgées, pour leur permettre de réaliser leur souhait : rester le plus longtemps possible chez elles. Une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, courses, repas, entretien du linge... mais aussi une présence et un soutien moral. Suivant les revenus, les caisses de retraiteviennent en aide à leurs adhérents par le biais d'une participation financière. Il existe plusieurs possibilités de prise en charge :

- **Service prestataire** : les personnes aidées sont prises en charge par leur caisse de retraite principale CRAM, MEA, ORGA, AVA, AIDE SOCIALE, etc.

- **Service mandataire** : si les revenus dépassent le plafond des caisses de retraite, le particulier devient

employeur par le biais de l'association qui assurera toute la partie administrative (dossier, déclaration à l'URSSAF, salaires).

- **Domicile service 42** : pour en bénéficier, il faut avoir moins de 70 ans et ne pas avoir d'enfant de moins de 3 ans.

- **Garde à domicile** : à l'occasion d'un retour d'hospitalisation ou plus généralement pour éviter un placement en institution, la garde à domicile de jour ou de nuit s'avère une alternative. L'ADMR s'appuie sur le dispositif des emplois familiaux pour proposer la présence d'une tierce personne.

- **Service de télé-assistance** : qui relie les bénéficiaires 24 h / 24, 7 jours / 7, à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à votre écoute et peuvent appeler quelqu'un pour vous secourir en cas de difficultés (voisins, famille, médecin, pompier).

Le 27 octobre 2001, l'association ADMR de St Julien organisait sa soignée Paëlla, animée par l'école de musique Ceccatini et ses jeunes et talentueux élèves. Succès, joyeuse ambiance, paëlla appréciée par tous et cuisinée avec doigté par Jimmy. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à notre invitation et qui se sont déplacées en nombre. C'est un encouragement pour la poursuite de notre engagement.

Comité des Anciens d'A.F.N. de St-Julien-Molin-Molette

Créé le 16 février 1966 le comité des Anciens d'AFN de St-Julien est dirigé depuis février 1978 par son 4^e Président M. Delorme Maurice. Il comprend à ce jour 40 adhérents dont 30 sont détenteurs de la médaille du combattant.

En attendant la reconnaissance officielle de la date du 19 mars 1962 comme Journée du souvenir et du recueillement dédié à la mémoire de nos morts, nous célébrerons comme

chaque année en l'an 2002, le 40^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

En cette année de commémoration, les Anciens Combattants d'Afrique du Nord aspirent à transmettre leur message de paix aux générations nouvelles en poursuivant leur action pour la mise en œuvre du Devoir de Mémoire.



Ces interventions ont toujours lieu à la demande de l'assistant social, et s'effectuent dans l'urgence, souvent en attendant la constitution de dossiers auprès de l'administration. Il faut alors parer au plus pressé : permettre à ces personnes en grande difficulté financière de se nourrir, de nourrir leur famille et de vivre dans des conditions décentes.

Nous avons en début d'année 2001 interpellé l'antenne solidarité de la paroisse Saint-Régis d'Argental et le Sou des écoles afin d'effectuer la col-

lecte qui a permis à un couple dans la peine de régler les funérailles de leur bébé décédé le 17 Janvier.

Nous continuerons à être présents sur l'ensemble de notre canton pour venir en aide et apporter soutien et réconfort à toutes personnes qui nous sont adressées par les services sociaux, et nous avons besoin de chacun afin que cette chaîne de solidarité ne rompe jamais.

Pour le « Noël de Partage »

JACQUELINE LASSY

Noël de Partage

Durant cette année 2001, l'association « Noël de partage » a dû intervenir dix fois sur notre commune de Saint-Julien pour apporter une aide alimentaire et plus récemment organisé un prêt de meuble, auprès de familles avec des enfants parfois très jeunes et de personne seule.

Des cours, des stages, des visites d'expos, de musées et d'ateliers ont déjà eu lieu ainsi que des rencontres, lectures et expos avec des personnes dont le métier touche à l'art, – et nous organisons la première exposition de ceux qui font de la peinture ou tout autre chose d'intéressant et n'ont jamais eu l'occasion de le montrer au public.

Venez nous montrer vos œuvres, c'est une opportunité pour vous d'exposer la première fois dans le village !

Cette année, une nouveauté dans notre organisation ! Vous saurez que tous les mercredi après-midi, de 14 à 20 h non-stop, vous pourrez vous rendre à l'ancienne Cure et y trouver tous les cours regroupés et y assister avec l'encadrement et l'enseignement de Jacques Labrot, Marie-Pierre Rouanet et Yannick Le Tord : sculpture sur bois, atelier créatif, peinture sur soie, peinture et dessin.

Nous prévoyons un atelier d'écriture, un atelier d'osier et un atelier de conversation anglaise ; nous souhaitons arriver à les ouvrir ce début d'année 2002.

Si vous désirez faire une activité qui n'est pas programmée, faites-nous le savoir, nous essayerons de trouver la solution pour la programmer.

Si vous voulez proposer d'ouvrir un nouvel atelier et de l'animer, faites-nous une proposition.

Notre souci est de maintenir les cours déjà en place et d'en ouvrir de nouveaux afin de donner satisfaction aux personnes qui viennent spontanément aux ateliers avec une soif d'apprendre et d'avoir du bon temps, – qu'elles soient des enfants, des adultes ou des retraités.

Contact : ancienne Cure, place de la Bascule, au 2^e étage, tél. 04 77 51 53 23.

YANNICK LE TORD

Ateliers Liberté

Le but des Ateliers Liberté est d'être un lieu dans le village pour la formation et l'information aux arts plastiques.



Les Amis de la maison de retraite du Val du Ternay

ELLES

Un vendredi sur deux, dans ce qui fut la chapelle de la maison de retraite, elles accompagnent sept ou huit pensionnaires dans la réalisation d'un menu d'exception qu'elles dégustent avec eux, c'est « la cuisine thérapeutique » !

Chaque mardi **elles** organisent des ateliers de travail manuel.

Les mercredis après-midi, **elles** font revivre d'anciennes chansons qui réveillent chez les pensionnaires tant de souvenirs du « bon vieux temps ».

Tous les deux mois **elles** préparent les anniversaires : cartes de vœux et petits cadeaux pour les personnes concernées, animation (chanteur, groupe folklorique, prestidigitateur, etc.) et ambiance assurées pour tous !

L'été, quelquefois, **elles** baladent nos anciens dans le village.

Elles organisent des séances de loto et des jeux de société chaque semaine.

Le 18 décembre, grâce à **elles**, les

retraités ont eu un magnifique arbre de Noël ; il ne manquait ni gâteau, ni chocolats, ni mandarines... Le Saint-Peray a arrosé la bûche de Noël. Une animation était prévue pour l'ambiance. Puis ils et elles ont chanté les refrains d'autrefois.

Elles photographient tout cela et en font un petit mur d'images pour prolonger les bons moments.

ELLES : ce sont une vingtaine de bénévoles de l'association « les Amis de la maison de retraite » qui consacrent une ou deux après-midi par semaine au bonheur quotidien de nos anciens. Avec la participation matérielle et une subvention de la maison de retraite, une petite aide de la mairie, un concours de belote et beaucoup de générosité, **elles** assurent les extra des repas, le car pour les sorties, les fournitures des ateliers et les petits cadeaux des anniversaires.

Elles sont ravies de ce qu'**elles** font, du bonheur qui brille dans les yeux des papies et des mamies et seraient heureuses d'être plus nombreuses, d'avoir plus de moyens pour plus d'activités... et même d'avoir quelques « ils » avec **elles**.

Contactez ODETTE SAUZÉAT



Sou des écoles

Le Sou des écoles déploie toujours une grande énergie pour recueillir des fonds afin de permettre aux enseignants d'organiser des activités sportives et culturelles (sortie de ski, cinéma, spectacles, etc.) pour les 98 enfants de l'école.

Nous remercions nos partenaires et tous les parents sans qui rien ne serait possible.

Si vous êtes intéressés pour œuvrer en faveur des enfants de notre école venez nous rejoindre pour dynamiser encore davantage l'équipe du SOU.

Calendrier des manifestations :

- 25 novembre 01 : concours de belote
- 15 décembre 01 : arbre de Noël avec spectacle de magie
- mars 02 : vente de fleurs et carnaval
- fin juin : fête de l'école

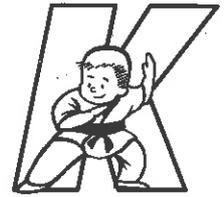
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Céline Delgado au 04 77 51 59 06.



Composition du bureau 2001/2002 :

Présidente : Céline Delgado, Vice-présidente : Viviane Trouillet, Trésorière : Marie-Christine Chaprier, Trésorière adjointe : Florence Peron, Secrétaire : Bettina Tary, Secrétaire adjointe : Marie-Ange Sage, ainsi qu'une vingtaine de membres.

Karaté Club



Notre association rentre dans sa 12^{ème} année, 15 nouveaux licenciés ont rejoint notre club.

Notre effectif reste stable avec 40 licenciés.

- 3 groupes pour les cours :

Mercredi de 18h à 18h45 : initiation

Lundi et Mercredi de 18h45 à 19h45 : école de karaté

Lundi et Mercredi de 20h à 21h30 : adultes

- Nous faisons partie de la ligue du Lyonnais et du comité départemental de la Loire.

- Notre entraîneur : Eric Richetti, entraî-

neur depuis 12 ans.

- Lieu : dans une très belle salle au-dessus de la salle des fêtes.

Quelques règles pour un bon karatéka :

Sans discipline il n'y a pas de karaté.

Sans effort il n'y a pas de karaté.

Sans sincérité il n'y a pas de karaté.

Sans respect il n'y a pas de karaté.

Sans volonté il n'y a pas de karaté.

Sans contrôle et maîtrise des techniques on ne peut progresser.

À bientôt pour la rentrée 2001-2002.

Le Président, ROLAND PLASSON

Renseignements complémentaires

tél : 04 77 51 57 02

Union Musicale

« L'instruction musicale est une évasion culturelle indispensable aux jeunes générations. Elle procure un enrichissement personnel qui se propage autour de soi pour devenir créatrice d'associations, de groupes musicaux, de fanfares, de batteries-fanfars, dont chaque instrument devient symbole de paix, d'idéal, puisque le langage musical est universel, une note est une note, rien ne peut la remplacer, il en est ainsi dans tous les pays du monde ».

C'est en ces termes que le président Claude Bonnard s'adressait aux administrateurs de l'Union musicale lors de la réunion de rentrée.

« Une chose est sûre, nous souffrons actuellement d'un manque chronique de recrutement. Les jeunes enfants sont assaillis par les demandes d'autres sociétés, et peut-être qu'en raison de l'apparente difficulté d'apprendre la musique, ceux-ci sont tentés par des activités plus faciles, et c'est bien dommage, poursuit M. Bonnard, car à l'heure actuelle et dans des délais très rapprochés nous devons faire face à plusieurs départs qui ne seront pas compensés et qui vont mettre en péril l'existence même de la phalange ».

Une lueur d'espoir provient de l'école de la société dirigée par Hervé Ducol, talentueux musicien-interprète de la batterie-fanfare d'Annonay, qui dispose d'un potentiel de cinq élèves



studieux et assidus, et qui ne devraient pas tarder à venir prêter main forte à leurs aînés. Ce constat un peu sombre au départ s'illumine d'espoir avec ce renfort de jeunes mélomanes.

Si pendant un temps il fut question d'une entente de fusion avec une autre société, et devant les problèmes que cela soulève, la batterie-fanfare continuera seule ses activités sous la direction de l'unique, de l'irremplaçable monument musical qu'est M. Laurent Moucheroud.

Voilà ce qu'il en est pour l'instant de la vie de l'Union musicale qui continue contre vents et marées à maintenir une activité musicale au cœur de notre petit village.

CLAUDE BONNARD

Maintenir une activité musicale au cœur du village : mot de passe pour la batterie fanfare

Boule du Ternay

Omniprésente dans l'animation locale et auprès de la jeunesse



La Boule du Ternay est une quinquagénaire qui se porte à merveille, et durant la belle saison, sous l'impulsion du président Jean Bonnard, du conseil d'administration, elle occupe une place importante dans l'animation de la cité. Concours de Pâques, concours du 1^{er} mai, but d'honneur, concours mixte, challenges Villon, Julien Michon, Charles et Jean-Charles Gamet, Jeanine et Georges Fanget, coupe André Morel, sont autant de rendez-vous sportifs qui créent une agréable animation et qui amènent de nombreux boulistes dans la localité. Si l'on y ajoute les « Amis du Mardi » qui envahissent le clos chaque semaine, on se rend compte de l'importance de la société.

Depuis le mercredi 9 mai, les dirigeants ont mis en pace un centre de formation bouliste ouvert à tous les jeunes enfants de 6 à 13 ans.

Tout le monde sait qu'à l'heure actuelle le sport boules souffre d'une absence de recrutement auprès des jeunes. Pour remédier à cela, la Boule du Ternay a décidé de trouver un remède salvateur en créant cette école. Pour ce faire, les responsables peuvent

compter sur un moniteur compétent, Nicolas Tillmann, assisté dans ses fonctions par Marcel Tourton et Joël David.

Durant les entraînements, on a pu constater le sérieux de ces futurs champions, écoutant d'une oreille attentive les conseils de leurs professeurs et évoluant avec beaucoup d'aisance sur un terrain qui leur restait jusque-là inconnu.

Les entraînements ont lieu les mercredis de 16h30 à 18h30, en été au clos de la Boule du Ternay, et l'hiver au bouloldrôme de Bourg-Argental.

Tous les jeunes désirant pratiquer ce sport peuvent s'inscrire auprès des responsables, à savoir, M. Jean Bonnard, tél. 04 77 51 52 47, ou auprès du moniteur Nicolas Tillmann, tél. 04 77 51 58 30, qui leur donneront des renseignements.

Les dirigeants souhaitent que cette initiative reçoive un écho favorable et qu'une section Jeunes représentative soit à la hauteur de leurs espérances et qu'à l'avenir elle conforte le renom sportif de la localité sur tous les terrains.

Bibliothèque municipale

Elle est ouverte à tous avec un droit d'inscription de 7,65 € par famille pour une année, 3,85 € pour 6 mois.

Heures d'ouverture :

Du 1^{er} novembre au 1^{er} mai : dimanche de 10 h à 12 h, mercredi de 15 h 30 à 16 h 30.

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre : dimanche de 9 h 30 à 11 h 45, mercredi de 17 h à 18 h.

Radio d'Ici



Radio Pirailons fait sa rentrée et change de nom, pour s'appeler **Radio d'Ici**. Pourquoi ? Tout simplement parce que nos deux émetteurs (105.7 et 97 fm) couvrent maintenant une zone qui dépasse largement les limites du canton de Bourg-Argental. Radio d'Ici est la radio des Pirailons, à Saint-Julien Molin Molette où demeure notre studio, mais aussi celle des habitants de Bourg-Argental, Saint-Sauveur en Rue, Burdignes, Colombier, etc.

Radio d'Ici étoffe sa grille de programmes. Nous retrouvons les émissions que vous avez appréciées et de nouvelles : musique, humour, Internet

et des p'tites histoires plus ou moins sérieuses. Et puis des infos générales tous les jours (en partenariat avec Radio France Internationale), des infos locales et une rétrospective en fin de semaine.

Si vous avez des idées à nous proposer ou un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à nous contacter :

6 rue de la Modure,
42220 St Julien Molin Molette,
Tél. 04 77 51 57 45,
Fax 04 77 51 58 33.

<http://www.inforoutes-ardeche.fr/fmpirailons>



Tennis Club Pirailon

qu'il convient de souligner. Bien que privée d'un de ses piliers, P. Trouillet blessé en début de saison, l'équipe a remporté le championnat dans lequel elle était engagée et accède ainsi à la division supérieure. Les matchs qui se dérouleront au printemps n'en auront que plus d'intérêt pour les joueurs mais aussi pour leurs supporters.

À noter enfin sur le plan arbitral, la réussite de JM Coffy à son examen de Juge Arbitre inter-club.

La nouvelle saison a commencé depuis le mois d'octobre avec la reprise de l'école de tennis. Une trentaine d'enfants se retrouvent ainsi tous les mercredis et samedis après-midi sur le court de la base de loisir encadré par un des six éducateurs du club.

Un effort particulier a également été fait pour les membres des équipes masculine et féminine. Outre la location de la salle de St-Sauveur pour éviter une trop longue coupure hivernale, le club s'est attaché les services d'un moniteur Brevet d'État, Stéphane Valantin, qui entraîne alternativement les deux équipes. L'arrivée de ce moniteur permettra également l'organisation de stage durant les vacances scolaires pour les enfants de l'école de tennis qui le désirent.

Du côté de l'arbitrage, JM Coffy et JM Riffard passeront cette année leur examen de Juge Arbitre de Club, étape intermédiaire obligatoire avant l'examen de Juge Arbitre Régional nécessaire à l'organisation d'un tournoi homologué qui reste un objectif du club.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, il se passe des choses au TC Pirailon et les nouvelles installations qu'on lui promet ne peuvent que renforcer cette dynamique. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Bon tennis à tous !

LE BUREAU

Renseignements et inscription :
JM Riffard Tél : 04 77 51 51 69.

97 FM Radio d'Ici 105.7 FM

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
0h 00	RFI - la Une des journaux "Le Monde, Le Figaro, Libération" (10')						RFI musical
6 h 30	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')
7h 30	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')	Infos RFI (15')
9 h 00			Conté		Nos sens en éveil		
9h 15	Carrefour des associations	Portrait passion	Mercredis comme le mardi	Patchwork rencontre avec la chanson	La plume à l'oreille magazine littéraire	Fil musical	Tranche de vie
10 h 00	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	Samédix comme le mardi	Fil musical
11 h 00	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Les infos locales de la semaine	Les infos locales de la semaine
11 h 15			Nos sens en éveil	Nos sens en éveil	Nos sens en éveil		
11h 30	Portrait passion	Jazz	Fil musical	Jeuix comme le mardi	Poil au Net magazine internet	Fil musical	Fil musical
13h 30	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')		
13h 40	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos (2') 24h en France	Infos(2') 24h en France
14h 00	La plume à l'oreille magazine littéraire	Poil au Net magazine internet	Patchwork rencontre avec la chanson	Tranche de vie	Carrefour des associations		
14h 30		Conté				Fil musical	Fil musical
16h 00	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration	EPRA magazine de l'intégration		
17h 00					Nos sens en éveil		
17h 15	Tranche de vie	Patchwork rencontre avec la chanson	Carrefour des associations	Poil au Net magazine internet	Jazz	Portrait passion	Patchwork rencontre avec la chanson
18 h 00				Conté		Poil au Net	
18 h 30	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')	Infos RFI (10')
18 h 40	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales	Infos locales		
19 h 00			Nos sens en éveil	Nos sens en éveil	Les infos locales de la semaine		Carrefour des associations
19h 15	Jazz	Mardi de l'humour en direct et en public		Portrait passion		Fil musical	
22h 00	Conté	Fil musical	La plume à l'oreille magazine littéraire	Metallic wave	Fil musical		Metallic wave

